



Après covid :

quels efforts pour intégrer les nouvelles normes de dégustations ?

Cette réunion des Ladies Wine du 5 mai 2020 nous a permis de nous interroger sur les nouvelles normes à respecter et les moyens à mettre en place afin de pouvoir accueillir du public dans nos propriétés viticoles.

Durant cet échange, nous nous sommes posés différentes questions quant aux mesures à appliquer pour attirer, accueillir et rassurer notre clientèle en période de crise sanitaire.

Que mettre en place pour respecter les normes sanitaires dans la propriété ?

- **Comment reprendre ses activités dans les propriétés ?**

Pour reprendre nos activités dans les propriétés viticoles, nous nous devons de respecter les mesures sanitaires autant envers les travailleurs que le public que nous allons recevoir.

Les normes à respecter sont :

- L'organisation du flux des personnes pour éviter qu'elles se croisent
- Limiter le nombre de personnes
- Le port de masques
- Désinfecter les parties communes
- Positionner des marquages au sol
- Réaliser des déplacements professionnels en individuel
- Respecter le nombre maximum de personnes en réunion professionnelle et visites (10)

- **Comment procéder pour les visites et les dégustations ?**

Toutes les visites devront être privatisées, et en petit comité, maximum 10 personnes, afin d'appliquer les normes imposées par le gouvernement.

Pour les dégustations, le port du masque ne va pas être idéal, peut-être favoriser l'utilisation de visière et de verre et crachoir individuel, ainsi qu'une désinfection avant et après chaque visite. L'idéal serait de proposer les dégustations en plein air, dans un grand espace, où les personnes pourront respecter la distanciation.

De plus, protégez les installations, comme les barriques ou autre partie sensible que le public pourrait toucher, avec des barrières ou des protections.

Une autre solution pour la dégustation est d'organiser des masterclass dégustation en ligne avec vos clients qui ont déjà dégusté et acheté votre vin, sur les réseaux sociaux ou en visio conférence privée. Vous pouvez aussi proposer une dégustation accord mets et vin à distance avec un plat cuisiné ensemble en suivant une recette spécifique. Attention toutefois à votre communication pour respecter la Loi Evin.

- **Quelles mesures pour la vente directe à la propriété ?**

Une des solutions de la vente directe est d'organiser un drive avec réservation sur votre site internet. Plutôt simple à mettre en place, cela vous permettra de préparer à l'avance vos ventes avec des créneaux horaires propres à chaque client (pour éviter tout pic de fréquentation) et une possibilité de paiement en ligne ou sur place...

- **Comment communiquer pour garantir au client que le château assure la sécurité des clients ?**

Le plus important sera de **communiquer sur les moyens mis en œuvre pour accueillir dans les meilleures conditions les clients**. Mettez sur les réseaux sociaux et les mails pour partager au quotidien vos initiatives.

Sur place, vous pouvez également positionner un panneau qui résume les mesures barrières, proposer des masques logotypés à l'effigie du château...

Cette période de crise sanitaire peut vous permettre d'innover et élargir vos prestations dans le but de protéger le client comme une visite en plein air, un tour des vignes, une dégustation dans les vignes... Le tout en privatisant vos visites.

Une autre idée qui a été proposée est de créer une **page internet portée par les Ladies Wine** reprenant les engagements des châteaux avec les mesures et normes sanitaires. Ces engagements pourraient être présentés par le biais d'une vidéo qui séquence les différentes étapes d'une visite respectueuse des normes sanitaires, en mettant en avant les châteaux, leur sécurité et engagement, et l'association Ladies Wine et ses sympathisant(e)s.

Une autre problématique à laquelle les châteaux devront faire face : Comment le client peut acheter un vin qu'il ne connaît pas ? Que doit-faire le vigneron ?

⇒ **Nous allons élaborer une vidéo Ladies Wine qui servira à rassurer le client sur la mobilisation des vignobles à mettre en place toutes les conditions de sécurité sanitaire tout le long du parcours de présence.**